L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 27 DECEMBRE 1893.

PETITES ANNONCES.

Les personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1^{y}

DEMANDES.

On demande—Une jeune fille française comme ménagère. S'adresser à Mme Lachaume, coin St Charles et Amélie. 27 déc—1f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession d'Elizabeth Bey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 39,309.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Eugène F. Buhler, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
22déc—22 26 31

Succession de J. D. Byrne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 39 514—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Catherine Byrne, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
22 déc—22 26 31

Succession de John B. McGinty.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 38,652—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Vera Elisabeth McGinty, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
22 déc—22 26 31

Succession de Jane H. Hill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 40,924—Division A.—Attendu que Wade H. Richardson a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de Jane H. Hill, décédée, constatant avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 déc—21 24 30

Succession de Mme Caroline Oberg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 39,902—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles J. Jacob, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
19 déc—19 23 28

Succession de Godfrey Borrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 39,324.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Agnes W. Borrell, tutrice naturelle administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE et de District pour la paroisse d'Orléans.—No 41,056—Ordre — J. G. Prosdame vs Créanciers.—Que la cession de biens faite par J. G. Prosdame, au bénéfice de ses créanciers, soit et est par le présent acceptée par la Cour et qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire public en cette ville, commençant le 26 janvier 1894, à 11 heures A. M., dans le but d'élire un syndic, de déterminer de la façon dont l'actif remis sera disposé, et voter pour ou contre la décharge de l'insolvable, et que Henry Heidenhain, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de l'insolvable, et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de la Cour toutes procédures contre la personne ainsi que les biens du plaignant soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 18 décembre 1893.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
CHAS. FLOTTE, Député-Greffier.
20 déc—3f av 26 jan

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 41,009. Division A.—E. Lange vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens présentée par le pétitionnaire E. Lange soit et est par le présent accepté par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant O. Morel, Esq., notaire, à son bureau, No 9 rue Carondelet, en cette ville, LUNDI, 29me jour de décembre 1893, à 11 h. A. M., dans le but de délibérer sur les affaires de dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1893.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
1déc—3f av 28 déc

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS,

BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

DÉCEMBRE 1893.

A l'avenir la présente publication n'aura lieu que le DIMANCHE.

Liste de publication.

Antoine, Alexandre — Daguier, Jean Claude
Auguelle, Auguste — Gouger, Auguste
Bertin, Charles — Hiegel, Joseph (époux)
Bordages, Bertrand — Mélan, Michel
Bourge de Jules — Mistric, Jules
Boucail (veuve de Fran-cois) née Jourqu (et enfants) — Paré, Pierre — Plagnol, Charles — Portalat, Joseph
Bu ha, Dme Chamery née Miller — Rouyer, Marie, née Eyquesur
Camel, Jean Marie — Tinnès, Sophie, née Dallier
Cassebaire, Marcel
Charcot, Emile

LETTRES.

Miss Mathilde Cohen.

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, et destinés à être produits à Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

Le Consul de France,
Signé: G. B. D'ANGLAD

JOURNAUX FRANCAIS

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Leurs suppléments, France Mode, Mode Nationale, L'Echo d'Alger, Bon Journal, Caricature, Eclipse, Rire, Amusant, Journal des Voyages, Monde Comique, Journal p. rire, Scènes Fr. rée. etc

Dépositaires Généraux:
L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street. NEW YORK.

Envois par la Poste dans toute l'Amérique.
DEMANDEZ LA LISTE!
Conditions avantageuses sans Monopole.

Bureau de Carondelet Canal and Navigation Company, cois Villeré et Ton louse. [Vieux Bassin]—Nouvelle-Orléans. 24 décembre 1893.—Conformément aux sections 8 et 9 de la charte de cette Compagnie l'assemblée annuelle des actionnaires sera tenue le LUNDI 15 de janvier 1894, au bureau de la Compagnie de 11 heures A. M. à 2 heures P. M., afin d'élire 9 Directeurs pour le service de l'ensuite qui suivra.
H. HUARD, Secrétaire.
24déc—24 31— jan 7 14

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN.

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS :

EDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 26 DECEMBRE—CLASSE No 405

Tirage de 4 heures P. M.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
21	39	64	51	17	32	15	73	74	22	78	75	54	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
Pour avantage nous n'opérons notre signature Ce 26 décembre 1893—4 heures P. M.
A. A. ROUSSEAU,
EDGAR CHALIE,
Commissaires.
Les billets de la Loterie de l'Etat de la Louisiane se vendent chez les Marchands de journaux et aux Bureaux de la Compagnie.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où un lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73 . . CHARTRES 73

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Deuxième District.

Louisiana Homestead Association vs Veuve J. J. Aizmard et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 38,569.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 24 janvier 1894 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous droits qui y appartiennent, situé dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Johnson, Ursulines et Prieur, désigné par le No 3, sur un plan dressé par E. Surgi, et déposé comme plan No 33, dans le livre de plans No 3 de A. Ducatel, notaire, et mesurant, au pied américain, trente pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur de cent trente-un pieds deux pouces et 1 ligne, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 déc—23 29—jan 5 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée, portant les numéros municipaux 1,325 et 1,327 rue Magazine, entre les rues Soniat et Dufossat.

Félix J. Puig vs. Wm. Kelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 40,665.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 24 janvier 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magazine, Soniat et Duffossat, étant l'ilet numéro deux cent quarante. La ligne de terre est désignée par la lettre "B" dans le plan dressé par H. W. W. Reynolds, ingénieur civil, en date du 10 juillet 1891, et annexé à un acte passé pardevant W. O. Hart, notaire, en date du 14 juillet 1891, et mesurant quarante pieds huit pouces et deux lignes de face à la rue Magazine, avec une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent. La dite propriété est désignée par les numéros municipaux 1325 et 1327 rue Magazine.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 déc—23 29—janv 5 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une occasion rare pour un placement de fonds sûr.

Vente par le shérif d'une grande propriété de valeur comprenant tout l'attirail d'une Ristourne.

Dans l'affaire de Mme Rebecca Mayer vs. Crescent City Yarn & Knitting Mills, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40045.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan, à la Bourse de la Sixième District de cette ville, le SAMEDI, 6 janvier 1894, à 10 h. A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après l'inventaire déposé en mon bureau.
Conditions—Comptant, sur les lieux.
M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne.
26 déc—26, janv. 1 6.

Chas Kummell vs A. Waggaman.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA NOUvelle-Orléans.—No 37,773.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Léon L. Labat, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Maison de Cour No 1036 rue Royale, dans le Sixième District de cette ville, le MERCREDI, 27 décembre 1893, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de ménage d'après inventaire déposé en mon bureau.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne.
16 déc—16 21 27

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché et Rue Nouvelle.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Nouvelle.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. & L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Primère.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Prytanée.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseé.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1. Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
40 Station des Courses, St-Charles.
42 Magnolia et Pierre, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 12 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Prytanée.
57 Magazine et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Frank Hn.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt de l & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
155 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Pa
241 Poste de la Cie de Pompe No 8 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stera, Françaia.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et Neth Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9 Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Mire.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poble et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
12 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
513 Dauphine et Indépendance.
14 Station des cars, Pologne.
15 Casernes des Etats Unis
Tempête et Tremblement de Terre.

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans

SEUL AGENT POUR LES

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibrés pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de sonorités remarquables.
Accords et réparations de pianos sont spécialité.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Marshal des Etats-Unis.

No 12,230—Mme Sarah E. Atkins, épouse du Dr Francis Atkins, vs Amos Runkel.

A LA COUR DE CIRCUIT DES ETATS-Unis pour le Cinquième Circuit Judiciaire et District de l'Est de la Louisiane—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour du Cinquième Circuit Judiciaire et District de l'Est de la Louisiane, dans la susdite affaire, et d'un ordre de la dite Cour fixant le lieu de la vente je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux au Canal, en la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, JEUDI, le 28me jour de décembre 1893, à midi, au plus offrant, pour du comptant, avec bénéfice d'une estimation, tous les articles, marchandises, meubles, propriété et effets trouvés au magasin No 145 rue du Canal, consistant en un stock entier de bonneterie pour femmes et enfants, lingerie de dessous pour dames et messieurs, cravates pour messieurs et dames, passementerie, oreillers de fantaisie, voiles et ruchets, installations de gas et de magasin, voitures Lamson, garnitures, broderies, dentelles, parfumeries, étoffes à robes, notions, éventails, "muffs", etc., etc., selon un inventaire enlissé à mon bureau.
Saisie dans la susdite affaire.
Conditions—Comptant.
J. B. DONALLY,
Marshal des Etats-Unis.
Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, Lne. 16 déc. 1893.
17 déc—17 20 24 28

Vente importante par le Marshal des Etats-Unis.

No 12,231.—Joseph R. Migbell vs. Amos Runkel.

DANS LA COUR DE CIRCUIT DES ETATS-Unis pour le Cinquième Circuit Judiciaire et le District de l'Est de la Louisiane.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi dirigé, et d'un ordre de ladite Cour fixant le lieu de la vente, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux, au Canal, en la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, le JEUDI, 28me jour de décembre 1893, à midi, au plus offrant, pour du comptant, avec bénéfice d'estimation, tous les articles, marchandises, meubles, propriété et effets, trouvés dans le bureau No 27 et 29 rue Bourbon, consistant d'un vaste assortiment de mouchoirs et de gants pour dames et messieurs, d'étoffes pour robes et de garnitures, d'articles de fantaisie en cuir, de la lingerie de dessous pour dames, messieurs et enfants, manteaux et chales pour dames et enfants, articles en peluche, voitures pour bebés, couverture à courtepointes, soieries, velours flanelle et articles importés, notions, parfumerie, articles en peluche pour athlètes, costumes pour enfants, articles en fourrures, vitrines, installations de magasin, ventilateurs, lustres, lampes, tuyaux de gaz, etc., etc., selon un inventaire enlissé à mon bureau.
Saisie dans la susdite affaire.
Conditions—Comptant.
J. B. DONALLY,
Marshal des Etats-Unis.
Nouvelle-Orléans, Bureau du Marshal des Etats-Unis, le 16 décembre 1893.
17 déc—17 20 24 28

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Hilaire Labat par Félix J. Lebbe, agent, vs. Frank Delandro ou De Landro.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, Lne. No 13,664—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Léon L. Labat, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la maison de cour, No 10 rue Magazine dans le Sixième District de cette ville, le SAMEDI, 6 janvier 1894, à 10 h. A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après l'inventaire déposé en mon bureau.
Conditions—Comptant, sur les lieux.
M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne.
26 déc—26, janv. 1 6.

Chas Kummell vs A. Waggaman.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA NOUvelle-Orléans.—No 37,773.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Léon L. Labat, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Maison de Cour No 1036 rue Royale, dans le Sixième District de cette ville, le MERCREDI, 27 décembre 1893, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de ménage d'après inventaire déposé en mon bureau.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne.
16 déc—16 21 27

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de

ROBERT MOUAT.

No 37,943.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 17 janvier 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles**, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 4 décembre 1893 par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire mentionnée ci-dessus, la propriété de beaucoup de valeur ci-après, à savoir—

1° **Un lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 258, borné par les rues **Mandeville, Bourgogne, Espagne et Dauphine**. Le dit lot est désigné par le numéro deux, et mesure en mesure américaine, 22 pieds 11 pouces de face à la rue **Mandeville** sur 71 pieds 5 pouces de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan dressé par L. Surgi, voyer, daté le 8 avril 1847, et déposé au bureau de Edward Barnett, ex-notaire de cette ville, d'après le plan No 103.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages, ayant deux chambres au premier étage, deux chambres et un cabinet au second étage entrée sur le côté, corridor; une bâtisse pour cuisine à un étage ayant deux chambres, deux citernes, lieux d'aisance, etc., connue par le numéro municipal 101 rue **Mandeville**.

Acquis par ledit défunt par achat fait de Jean Baptiste Sauvinet, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, notaire, le 9 mai 1847, enregistré au bureau des aliénations dans le livre 42, folio 505.

2° **Un lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 169, borné par les rues **Villeré, Marais, Marais et Dumaine**, désigné par le numéro deux, et mesurant, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue **Villeré** sur 63 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles, contigu sur le côté le plus rapproché de la rue **Ste-Anne**, le côté du fond du lot numéro un, d'après le plan dressé par J. N. de Pouilly, daté le 27 novembre 1847, et déposé au bureau de P. E. Laresche, d'après le plan numéro six, livre de plans 3.

Les améliorations comprennent un très élégant double corps de logis à un étage et attic recouvert en ardoise, ayant trois chambres et galerie sur devant, cuisine à chaque côté, au rez-de-chaussée, et une chambre de chaque côté dans l'attic, cisterne, citerne et lieux d'aisance de chaque côté, connu par les numéros municipaux Nos 168 et 168 1/2 rue **Villeré**.

Acquis par le dit défunt par achat de Marie Josefa Mastas, veuve de Ramon Otero, d'après un acte passé pardevant P. E. Laresche notaire, le 29 novembre 1847, et enregistré au bureau des aliénations de cette ville dans le livre 44, folio 230.

3° **Le lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 91, borné par le **Fellicity Road, les rues St-Thomas et St-James**. Le dit lot est désigné par le numéro un, et mesure, en mesure américaine, 34 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue **St-Thomas**, sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles d'après le plan dressé par Adolphe Roelf, le 8 mai 1849, et déposé comme plan No 94, au bureau de J. R. Beard, notaire.

Un certain lot de l'allée désignée sur le dit plan comme courant entre la maison sur le lot numéro un et la maison sur le lot adjacent étant compris dans la nouvelle dénomination de la dite allée, de large, est commune aux lots numéros un et deux.

Les améliorations comprennent un très élégant double corps de logis recouvert en ardoises, ayant quatre chambres, deux cabinets et galerie au devant, deux cabinets et galerie au derrière dans le fond, avec quatre chambres, quatre citernes, lieux d'aisance, etc., connu par les numéros municipaux Nos 286 et 288 rue **St. Thomas**.

Acquis par le dit défunt par achat de Gacinto Lobrano, d'après un acte passé pardevant Jules Bard, notaire le 13 mai 1849, enregistré au bureau des aliénations de cette ville dans le livre 48, folio 643.

4° **Un lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 334, borné par les rues **Perdido, Gravier, Liberté et Franklin**. Le dit lot est désigné par le numéro deux, et mesure, en mesure américaine, 27 pieds 11 pouces 9 3 10 de face à la rue **Liberté** sur 127 pieds 11 pouces 7 2 40 de profondeur, entre lignes parallèles d'après un plan dressé par J. Bard, et déposé au bureau de A. Bonnet Barnett notaire

Les améliorations comprennent un double corps de logis recouvert en ardoise, ayant quatre chambres, deux cabinets et galerie au devant; aussi une cuisine au fond à deux étages recouvert en ardoise, ayant quatre chambres, water works, lieux d'aisance, etc., connu par les Nos municipaux 111 et 113 rue **North Liberty**.

Acquis par le dit défunt par achat de F. Tourne et G. Vau Brid, d'après un acte passé pardevant Alphonse Barnett, notaire, le 17 janvier 1853, enregistré au bureau des aliénations dans le livre 58, folio 366.

5° **Un lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 194, borné par les rues **St-Philippe, Claiborne, Robertson et Dumaine**. Le dit lot est désigné par le numéro un (ancien lot soixante-douze), et mesure 31 pieds 11 pouces et 10 lignes de face à la rue **St-Philippe**, sur 112 pieds 4 pouces et 1 ligne de profondeur et face à la rue **Robertson**, d'après un plan dressé par L. Surgi, le 6 mai 1841.

Les améliorations comprennent une spacieuse bâtisse à double corps de logis à un étage avec attic, recouverte en ardoise, ayant quatre huit chambres et cabinets, cuisine à deux étages, quatre chambre, citerne, lieux d'aisance, etc., connue par les numéros municipaux 227 et 227 1/2 rue **St-Philippe**, et formant l'angle du coin rue **Robertson et St-Philippe**.

Une moitié indivise acquise par le dit défunt par achat de François Thélemie Théron et autres, d'après un acte passé pardevant Alexander Emile Bienvenu, notaire, le 30 juin 1856, enregistré au Bureau des Aliénations dans le livre 71, folio 133. L'autre moitié indivise acquise par le dit défunt par achat des héritiers de M. Thérésan, d'après un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, notaire, le 30 juin 1856, enregistré au Bureau des Aliénations dans le livre 71, folio 664.

6° **Un lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 12, borné par les rues **North Peters, Hôpital, Levée et Gallatin**. Le dit lot est désigné par le numéro un, et mesure, en mesure américaine, 25 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue **North Peters** sur 79 pieds 1 pouce et 1 ligne de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue **Hôpital**, et 75 pieds 9 pouces et 2 lignes sur la ligne du côté du fond, d'après un plan dressé par H. Pilié, daté le 12 mai 1850, et déposé au bureau de A. Boudousquié, notaire.

Les susdits actes accompagnent un magasin en briques à trois étages recouvert en ardoises, actuellement occupé par le "Bitupon House" et connu par le numéro municipal 6 rue **North Peters**, et No — rue **Gallatin**.

Acquis par le dit défunt par achat de Aaron Stephens, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett notaire, le 5 janvier 1861, enregistré dans le bureau des aliénations, dans le livre 83, folio 497.

7° **Un certain terrain** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, carré d'ilet No 206 borné par les rues **Claiborne, St-Philippe, Dorgenois et Ursulines**. Le dit terrain est désigné par le numéro quatre et mesure 31 pieds 6 pouces de façade rue **Claiborne** sur 100 pieds 6 pouces de profondeur, selon un plan dressé par L. Surgi, déposé en l'étude de E. Barnett, comme plan No 101.

Les améliorations consistent en une maison totalement délabrée à un étage, couverte en ardoises, à deux corps de logis, ayant cinq chambres de chaque côté, bâtisse de dépendances ayant une chambre de chaque coté, citerne, etc., et portant les Nos municipaux 219 et 219 1/2 rue **Nord Claiborne**.

Acquis par le défunt par achat de la succession de Matilda Lefargue, ainsi qu'il appert d'un acte passé pardevant E. A. Peyroux, notaire, le 16 mai 1878 enregistré au bureau des transferts, livre 109, folio 106.

8° **Un certain terrain**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet No 176, borné par les rues **Villeré, Kerlérec, Roberson et Burgundy Road**; ledit terrain mesurant 30 pieds de façade rue Villeré, 31 pieds 9 pouces sur une ligne oblique dans le fond, sur 81 pieds 1 pouce sur la ligne du côté de la rue des **Ursulines**, et 78 pieds 7 pouces de l'autre côté.

Les améliorations consistent en un joli cottage élevé de terre, couvert en ardoises, ayant cinq chambres, savent, deux citernes, lieux d'aisance, etc., portant le numéro municipal 201 rue **Roberson**.

Acquis par ledit défunt par achat de la succession de **John R. Gray**, par acte passé pardevant Alcée J. Villeré notaire, le 4 novembre 1879, enregistré au bureau des transferts de cette ville, dans le livre 111, folio 941.

Conditions.—Un tiers en plus comptant, au gré des acquéreurs; le reste, s'il y en a, à un ou à un an et deux ans de crédit, à leur choix, au gré du lots portant hypothèque conventionnelle à partir de la date de l'adjudication jusqu'à parement, billets divisés en coupons et garantie, ensemble avec les hypothèques des avocats plus lois pourvue, garantis aux l par le privilège du vendeur et hypothèque spéciale; les acquéreurs faisant assurer les propriétés contre l'incendie et transféreront les polices aux légataires